

Classement des risques d'assurance-incendie.—D'après les renseignements fournis par les sociétés d'assurance-incendie autorisées au Canada, le Département des assurances dresse, suivant des cas pratiques, des tables de primes et prestations pour 21 catégories de risques. Les résultats de 1952 et 1953 figurent au tableau 4.

4.—Pourcentage des prestations par rapport aux primes au Canada, toutes sociétés à charte fédérale, par catégorie de risque, 1952-1953

(Sauf réassurance cédée ou assurée)

Catégorie	1952	1953	Catégorie	1952	1953
	%	%		%	%
Habitations, non agricoles—			Scieries et fabriques de bardeaux....	45-12	32-77
Protégées, en brique.....	40-74	43-39	Chantiers de menuiserie, bois à pâte,		
Protégées, en bois.....	36-57	38-61	futaies.....	26-50	18-69
Non protégées.....	42-40	40-78	Ateliers de menuiserie.....	43-23	44-18
Bâtiments agricoles.....	48-73	56-32	Usines métallurgiques, garages, han-		
Églises, édifices publics, institutions			gars.....	45-52	49-58
d'enseignement et de services sociaux	36-83	41-94	Risques miniers.....	19-07	46-19
Entrepôts.....	39-10	50-50	Risques intéressant chemins de fer et		
Magasins de détail, bureaux, banques,			services publics.....	37-63	47-87
hôtels.....	51-46	46-56	Risques manufacturiers divers.....	54-15	63-45
Contenu des édifices ci-dessus mention-			Risques non manufacturiers divers....	42-69	49-08
nés.....	45-17	48-28	Risques de toutes natures en tous lieux		
Aliments, établissements qui prépa-			munis d'extincteurs.....	42-68	49-47
rent aliments et boissons.....	71-56	26-59	Usage et occupation, et profits sauf		
Moulins à farine et à céréales, éléva-			l'assurance des loyers.....	34-85	64-96
teurs à grains.....	145-86	23-34			
Tous risques relatifs au pétrole.....	30-60	147-59	Moyenne.....	45-59	46-27

Sous-section 3.—Bilan des sociétés d'assurance-incendie à charte fédérale

Les tableaux 5 à 7 donnent l'actif, le passif, les recettes et les dépenses des sociétés d'assurance-incendie autorisées au Canada, de 1950 à 1954. La majorité s'occupent également d'assurances générales, qu'étudie la section 3 du présent chapitre. Comme ces sociétés ne peuvent répartir leur actif et passif et leurs recettes et dépenses générales entre les divers genres d'assurance, le total seul est donné ici. Le tableau 28, page 1176, donne des renseignements semblables pour les sociétés canadiennes autorisées qui se confinent aux assurances générales.

5.—Actif des sociétés canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-incendie ou d'assurance-incendie et assurances générales, à charte fédérale, 1950-1954

Actif	1950	1951	1952	1953	1954
	\$	\$	\$	\$	\$
Sociétés canadiennes					
(Dans tous les pays)					
Immeubles.....	2,890,580	4,995,436	5,593,805	6,255,956	6,503,225
Prêts sur immeubles.....	4,503,688	4,638,405	5,246,897	5,807,459	6,318,841
Portefeuille.....	146,468,315	156,851,549	170,943,515	202,535,243	234,370,837
Primes dues par les agents et les assurés.....	15,864,962	18,047,447	20,311,328	23,925,966	22,089,460
Caisse.....	17,768,620	20,292,975	25,163,593	26,096,937	24,849,452
Intérêts et loyers.....	1,011,235	1,166,123	1,307,241	1,563,005	1,790,967
Autre actif.....	9,985,911	9,571,384	12,567,762	13,695,597	14,929,457
Total, sociétés canadiennes.....	198,493,309	215,563,319	241,134,141	279,880,163	310,852,239